

Canada afin de donner aux provinces une certaine latitude pour faire face à la crise du chômage et aussi de permettre l'octroi de différentes sortes d'assistance sociale impossibles sous le régime des lois actuelles ou insuffisantes quand des lois les prévoient?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous rencontrons les ministres du Bien-être la semaine prochaine et je compte que ce sera l'un des sujets de discussion.

M. David Lewis (York-Sud): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demanderais au premier ministre suppléant de clarifier sa réponse. Quand il parle de discussions prochaines avec les provinces, s'agit-il des modifications générales à l'assurance-chômage proposées dans le Livre blanc qui a paru ou de modifications de caractère urgent pour parer au chômage dans les deux ou trois prochains mois de cet hiver?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, les provinces ont exprimé leur intérêt pour les modifications proposées à la loi sur l'assurance-chômage et elles verraient toute modification d'un bon œil, qu'elle soit provisoire ou permanente. Le député le sait, si nous devons modifier la loi sur l'assurance-chômage comme il le propose, l'avenir du régime s'en ressentirait.

M. Lewis: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant dirait-il alors à la Chambre si on a discuté de l'application de modifications d'urgence ou de choses qui se produiront dans quelques mois d'ici?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous espérons être en mesure de présenter bientôt à la Chambre le projet de loi sur l'assurance-chômage. Bien entendu, des discussions se poursuivent au sujet du Livre blanc qui a été déposé.

LES JEUNES CHÔMEURS—LA CONFÉRENCE DU CONSEIL CANADIEN DU PROGRÈS SOCIAL—LA PARTICIPATION DE FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que le Conseil canadien du progrès social vient de signaler que le problème de la jeunesse est explosif et qu'il prévoit tenir une conférence vers la fin de février, le premier ministre suppléant pourrait-il dire quels fonctionnaires de l'État participeront à cette conférence?

M. l'Orateur: La parole est au député de Gander-Twillingate.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je sais que le premier ministre suppléant est fort occupé et qu'il doit répondre à de nombreuses questions qui lui sont soumises, mais les députés et les Canadiens s'inquiètent vivement du problème du chômage. Je voudrais demander au premier ministre suppléant, comme le Conseil canadien du progrès social a déclaré que le chômage parmi les jeunes a atteint des proportions critiques,

[M. Baldwin.]

s'il peut dire quels seront les fonctionnaires de l'État qui assisteront à une conférence commanditée par le Conseil et qui doit avoir lieu au milieu ou vers la fin de février.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Nous avons reçu des instances du Conseil, monsieur l'Orateur, et cette proposition est à l'étude. Je ne serai pas en mesure de répondre à cette question tant que le cabinet n'aura pas examiné le sujet.

LE CHÔMAGE—LA PROPOSITION D'UNE RÉUNION D'URGENCE AVEC LES PROVINCES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu que les seules réunions au programme sont avec les ministres provinciaux du Bien-être, plus tard ce mois-ci, le premier ministre suppléant envisagerait-il de tenir une réunion d'urgence avec les représentants des provinces dans l'unique but de discuter du problème critique du chômage? Je pose cette question étant donné que la plupart des Canadiens ne sont pas prêts à attendre jusqu'au printemps, ainsi que le ministre des Finances l'a laissé entendre hier à Victoria lorsqu'il a déclaré...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Lundrigan: Peut-être le premier ministre suppléant a-t-il à l'esprit une question urgente qui retient son attention ce matin.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé une question. S'il n'y a pas de réponse, il ne peut, à mon avis, la répéter. Il se peut que le premier ministre suppléant ne l'ait pas entendue, mais je doute qu'il soit réglementaire de la répéter.

Une voix: N'y a-t-il personne en face qui soit chargé du chômage?

M. Lundrigan: Peut-être devrais-je répéter ma question.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'ai mal interprété vos paroles. Je croyais que vous vouliez dire qu'il s'agissait de commentaires plutôt que d'une question, mais si le député veut bien répéter sa question, je me ferai un plaisir d'y répondre.

M. Lundrigan: Notre Orateur est très compétent, je le sais, mais nous avons aussi un aspirant-Orateur à la Chambre aujourd'hui. Je répète donc ma question au premier ministre suppléant. Envisagerait-il de convoquer d'urgence les représentants des provinces, en plus de la réunion projetée des ministres du Bien-être, afin de considérer des mesures immédiates pour tenter au moins d'alléger le fardeau du chômage au Canada, compte tenu de la crise survenue à Victoria hier et la menace que M. Cournoyer a évoquée au Québec il y a quelque temps?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la question du chômage et de l'assistance financière aux sans-travail sera assurément un article de première importance à l'ordre du jour des discussions de la semaine prochaine.